



Paris, le 27 octobre 2025

Nos six associations de retraités de la Fonction Publique, des Officiers Mariniers, de la Gendarmerie, de la Police et des Sous-Officiers n'acceptent pas les conséquences directes des Projet de Loi de Finances et du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

Nos six associations refusent :

- La remise en cause de l'abattement fiscal de 10 % pour les pensions. Ces 10 % d'abattement ne correspondent en rien à des « frais professionnels » attendu que des personnes en retraite ne peuvent pas en avoir puisqu'elles sont « sans profession ». Ces 10 % sont historiquement, depuis 1978, la contrepartie des possibilités de fraude fiscale ouvertes aux titulaires d'autres revenus. Dans le Code Général des Impôts, la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels des traitements et salaires des salarié·es est l'article 83, l'abattement de 10 % pour les pensions est l'article 158. Il ne peut y avoir confusion.
- L'instauration d'une année blanche qui frappera essentiellement les retraités de 3,7 milliards d'euros par le gel de nos pensions. Le gel du barème de l'impôt sur le revenu toucherait 6.7 millions de ménages qui comptent au moins une personne retraitée.
- Le doublement des franchises médicales et la remise en cause de l'ALD seraient particulièrement sensibles pour une population qui est confrontée aux conséquences naturelles du vieillissement ;
- La remise en cause de l'Allocation Solidarité Personnes Âgées, de ses conditions d'éligibilité entraînerait des conséquences douloureuses pour beaucoup de nos adhérents.

Nous n'acceptons pas d'être stigmatisés, d'être placés en variable d'ajustement d'une politique de rigueur. D'ailleurs, l'éviction brutale des retraités de la fonction publique du bénéfice des chèques vacances est reçue comme une conséquence de cette politique discriminatoire.

**L'ensemble de ces raisons conduisent nos six associations à appeler
nos adhérents à participer aux rassemblements organisés
le 6 novembre 2025, journée nationale de mobilisation des retraités
dans le cadre des discussions parlementaires.**

ANR, 13 rue des Immeubles Industriels, 75011 Paris ; tel : 01 43 79 37 18

FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris ; tel : 01 47 42 80 13

FNOM, 45 Bld Vincent Auriol, 75013 Paris ; tel : 01 45 82 23 20

UNPRG, 7 Bld de Strasbourg, 94130 Nogent sur Marne ; tel : 01 48 75 78 41

UNRP, 42/52 rue de l'Aqueduc, 75010 Paris ; tel : 01 53 35 87 40

UNSOR, 48 rue des meuniers, 75012 Paris ; tel : 01 45 86 23 43